## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## **SÉANCE DU 10 FEVRIER 2011**

<u>Présents</u>: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE,

CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOIPE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, LOUSTALET, GAILLAT, DOMECQ, Mme QUEHEILLE, Mme BARBET, Mme YTHIER, REICHERT, GINIEIS, Mme REGUEIRO,

LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u>: Jean-Michel BELLOT à Gérard FRECHOU

Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Nathalie REGUEIRO Dolores CABELLO à Jean-Marie GINIEIS Gilles BITAILLOU à Philippe GARROTE Patrick MAILLET à Eliane YTHIER

Suppléants: Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

René PETUYA suppléant de Jean SARASOLA Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

<u>Excusés</u>: Jean-Claude ELICHIRY, Robert LABORDE-HONDET, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Jean MENE-SAFRANE, Bernard UTHURRY, Philippe GARROTE, Jean-Michel BRUGIDOU, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

**RAPPORT N°7** 

## **SPECTACLE VIVANT: PLAQUETTE SAISON CULTURELLE 2011-2012**

M. DOMECQ indique que comme tous les ans, le service Spectacle Vivant va engager une consultation pour la conception, la réalisation et l'impression de sa plaquette de présentation de la prochaine saison culturelle.

La dévolution des prestations sera effectuée dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés Publics et comprendra 2 lots :

Lot 1 : Conception - réalisation

Lot 2: Impression

Le montant des prestations correspondantes est estimé à 10 000 € HT.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget annexe 2011 du Spectacle Vivant.

Ouï cet exposé,

## Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ADOPTE le rapport
- **AUTORISE** le Président à engager la consultation pour la conception, la réalisation et l'impression de la plaquette de la saison 2011-2012 et **SIGNE** les marchés correspondants

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 février 2011.

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT